

REÇU LE 01 JUIN 2023

035482

Question orale de Madame Farida Tahar, Députée Ecolo, adressée à Monsieur Bernard Clerfayt, Membre du Collège de la COCOF, chargé de la Formation professionnelle et des Relations internationales et M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux Personnes handicapées

Concerne: La formation proposée aux personnes présentant un Trouble du spectre autistique

Monsieur le Ministre,

En octobre dernier, j'ai eu l'occasion de vous interroger au sujet des formations professionnelles mises à disposition des personnes autistes ainsi que de leurs aidants proches. En effet, une étude de l'ULB-ACTE nous rappelait la nécessité de renforcer ces dispositifs de formation.

S'il est essentiel de permettre la formation des aidants-proches dans le cadre de leurs missions, comme les services PHARE le précisent, il est aussi particulièrement important de mettre à disposition des personnes autistes des formations pouvant mener à des emplois durables. Bien souvent, nous parlons des accompagnants et en venons à en oublier les premiers concernés, les personnes autistes elles-mêmes.

A ce sujet, vous nous répondiez que de nombreuses initiatives en matière de formation spécifiques étaient disponibles pour les personnes souffrant du trouble du spectre autistique. Il s'agissait notamment d'actions de formations proposées par la Ligue Braille, Média Animation, Info-Sourds de Bruxelles, etc.

Vous releviez cependant le fait que, bien qu'elles soient théoriquement accessibles, « l'inclusion des personnes souffrant du TSA était insuffisamment marquée dans ces filières de formation professionnelle ».

Parallèlement, vous mentionniez le programme FSE+ (Fond Social Européen) qui devait compléter le financement d'une prime ayant pour but de favoriser l'intégration professionnelle des personnes handicapées dans le circuit ordinaire du travail. Ce programme a cependant pris du retard. Selon vous, des processus de sélection étaient en cours et devaient prochainement aboutir sur de nouvelles actions « au bénéfice de l'inclusion et du développement des compétences des personnes en situation de handicap », parmi lesquelles, celles qui souffrent d'un TSA.

C'est donc, Monsieur le Ministre, sur cet enjeu de l'accès aux formations professionnelles et donc à terme de la mise à l'emploi, des personnes autistes que je souhaite vous interroger.

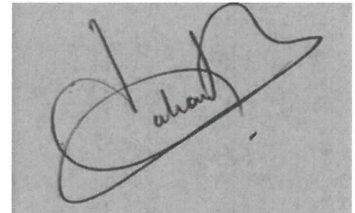
- *Quelles sont précisément les avancées observables en ce qui concerne ce programme FSE+, les procédures de sélection ont-elles abouti ?*
- *Pouvez-vous nous en dire davantage sur les nouvelles actions pensées pour renforcer l'inclusion des personnes autistes et le développement de compétences*

des personnes en situation de handicap ? Des mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes autistes sont-elles développées ? Si oui, comment ?

- *En ce qui concerne l'appel à projet supplémentaire lancé aux opérateurs spécialisés en 2018, pour une formation spécifique aux publics en situation de handicap, des évaluations sont-elles prévues ? Notamment en ce qui concerne le taux d'utilisation, le caractère adapté des formations, leur accessibilité et leur impact ?*

Par avance, Monsieur le Ministre, je vous remercie pour vos réponses.

Farida Tahar,
Députée Ecolo

A handwritten signature in black ink on a light grey background. The signature is stylized and appears to read 'Farida Tahar'.